

OUTIL 3.12 :

Initiatives de développement communautaire profitant à la fois aux hommes et aux femmes

- » **OBJECTIF** : S'assurer que les initiatives communautaires sont conçues pour refléter les priorités des hommes et des femmes de la communauté
- » **UNITÉS CIBLES** : Engagement communautaire

Outre l'évaluation de la situation de la communauté, des impacts et des objectifs de développement, de nombreuses entreprises prévoient des activités en vue de promouvoir le développement communautaire. Celles-ci impliquent un soutien aux économies, chaînes d'approvisionnement et infrastructures locales. Concernant des communautés rurales mal desservies par les services gouvernementaux, ces activités et des partenariats publics-privés peuvent être des moyens importants de fourniture de services. En favorisant des relations positives, et en aidant ainsi à obtenir et à maintenir le permis social et le fonctionnement régulier et ininterrompu du projet, ces programmes profitent à la fois à la communauté et à l'entreprise.

Pour aboutir à un développement et à des progrès réels et durables, il est essentiel d'associer les hommes et les femmes à la prise de décisions sur la nature et la structure des initiatives communautaires de l'entreprise.

Cet outil fournit des suggestions sur la façon d'intégrer les points de vue et les besoins des hommes et des femmes dans une égale mesure au moment de déterminer la nature des initiatives de développement communautaire et de les concevoir. Il s'agit notamment d'assurer aux deux sexes un accès équitable aux activités et aux avantages qui en découlent, ainsi que des initiatives visant spécifiquement à promouvoir l'autonomisation économique et sociale des femmes.

Conception d'initiatives communautaires équitables entre les genres

Les recommandations suivantes pour la conception d'initiatives communautaires équitables entre les sexes aideront à optimiser et à pérenniser leur impact :

- Veiller à ce que l'égalité des sexes soit intégrée en tant que priorité stratégique dans la conception de plans de développement communautaires pluriannuels.
- Utiliser les informations recueillies dans vos évaluations communautaires de référence et vos évaluations d'impact social sensibles au genre (voir les **OUTILS 3.5** et **3.6**) comme des contributions clés à la conception de votre plan communautaire stratégique et d'initiatives communautaires spécifiques.
- Intégrer les hommes et les femmes à toutes les étapes de la consultation sur la planification et la mise en œuvre des activités de développement communautaire :
 - Veillez à impliquer divers participants issus de toutes les couches sociales et économiques, afin d'éviter l'accaparement par les élites.
 - Tenez, si nécessaire, des réunions distinctes avec les hommes et les femmes, à des horaires, dans des lieux et dans des langues qui permettront leur participation active (voir l'**OUTIL 3.7** pour des orientations détaillées).

- Informer régulièrement la communauté de l'évolution des initiatives et d'autres engagements. Cette façon de gérer les attentes pourra prévenir des troubles en cas de retards de la mise en œuvre.
- Associer les femmes et les hommes au suivi et à la mise en œuvre des initiatives (voir l'**OUTIL 3.15**).
- Fournir des orientations constructives, fondées sur les évaluations de référence et d'impact social, afin d'encourager les contributions des femmes n'ayant pas encore participé aux consultations ou à la conception du programme communautaire. A l'origine, il peut parfois sembler que les femmes sont à court d'idées, mais cela peut être dû à une visibilité limitée si les programmes précédents n'ont fait que renforcer les rôles traditionnels.
- Rechercher des possibilités de lier les activités d'autonomisation économique et sociale aux besoins de la chaîne d'approvisionnement locale de l'entreprise, ce qui peut grandement contribuer à l'acceptabilité sociale et à la résilience économique de la communauté locale :
 - Collaborez avec des collègues locaux chargés des acquisitions/approvisionnements afin de déterminer les besoins auxquels il serait possible de répondre au travers de l'approvisionnement local.
 - Utilisez ces informations comme base d'une consultation communautaire sur la conception d'une formation communautaire ou la fourniture d'un autre type de soutien (comme l'accès au financement) qui pourrait permettre l'expansion de l'approvisionnement local. (Consultez la **SUITE D'OUTILS 2** pour des conseils détaillés en vue d'une meilleure intégration des entreprises appartenant à des femmes dans la chaîne d'approvisionnement.)
 - Favorisez la collaboration entre les départements en vue de partager les coûts des activités.
- Obtenir un consensus sur les priorités de la communauté et s'assurer que les initiatives sont alignées sur ces priorités : les communautés acceptent parfois des activités proposées par les entreprises ou les professionnels du développement, alors qu'elles ne conviennent pas à leurs priorités, leur climat ou leurs besoins. S'assurer que les activités cadrent au mieux avec les priorités de la communauté conduit à des taux de réussite plus élevés avec, dans le meilleur des cas, un impact plus positif sur les femmes.

Mise en œuvre d'initiatives communautaires équitables entre les genres

Parmi les recommandations pour vous orienter dans vos initiatives communautaires en faveur de l'équité entre les genres :

- S'assurer que tant les hommes que les femmes ont les mêmes possibilités de jouer divers rôles dans les programmes communautaires. À titre d'exemple, prendre des mesures afin que les femmes puissent occuper des postes de direction ou de gestion dans le cadre des activités de sensibilisation. Il s'agit non seulement d'un moyen d'accroître l'impact social des activités, mais aussi d'ouvrir aux femmes des perspectives de *leadership*.
- Demeurer informé des initiatives de proximité et de promotion de l'égalité des genres menées par d'autres entreprises, des organismes donateurs et des ONG de la région : cette démarche permettra d'éviter les chevauchements et mettra en lumière des possibilités de collaboration. Par ailleurs, des partenariats avec d'autres entités pourraient également aider à garantir la pérennité à la fin du cycle du projet et après que l'entreprise aura quitté la région.

ENCADRÉ 3E | Exemples d'initiatives communautaires présentant un avantage particulier pour les femmes

Cette liste recense des activités mises en œuvre dans des communautés pour compenser les effets négatifs du projet qui touchent de façon disproportionnée les femmes, et pour promouvoir l'autonomisation économique et sociale de celles-ci.

- Renforcement des capacités des agricultrices pratiquant une agriculture de subsistance : il s'agit, par exemple, de formations sur les moyens d'accroître la productivité et la production agricoles.
- Renforcement des capacités de micro-entrepreneurs féminins : il peut s'agir, par exemple, d'une formation au *marketing* ou d'un programme d'éducation financière.
- Renforcement des capacités et appui financier à l'intention des organisations féminines locales et régionales : ces initiatives contribuent également à l'autosuffisance de la communauté et réduisent le risque d'une dépendance excessive vis-à-vis de l'entreprise.
- Projets d'infrastructure visant à réduire la pauvreté des femmes en temps.
- Programmes de sensibilisation au VIH/sida : il s'agit notamment de services de conseil, de dépistage, de messages d'intérêt public et de distribution gratuite de préservatifs, qui profitent aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Il convient de noter que dans de nombreux contextes, les femmes peuvent avoir moins d'autonomie en matière de comportement sexuel et/ou de planification familiale, de sorte que les programmes de santé publique à l'échelle communautaire peuvent avoir un impact particulièrement important sur leur capacité à adopter des comportements sains.
- Conseil, soutien et accueil pour les victimes de violence entre partenaires intimes et basée sur le genre, d'abus d'alcool et de drogues : ces programmes devraient être exécutés par des experts formés, et pourraient être menés en partenariat avec l'administration publique ou la société civile.
- Éducation et sensibilisation à la violence basée sur le genre : les programmes devraient cibler à la fois les hommes et les femmes en vue de mieux faire connaître les conséquences, les implications juridiques et les impacts plus larges sur la famille.
- Éducation, sensibilisation et renforcement des capacités des municipalités et autorités locales en matière de violence basée sur le genre afin de mieux les préparer à y faire face.
- Programmes visant à encourager l'éducation primaire et secondaire des filles : ces efforts pourraient impliquer des partenariats avec les gouvernements et des initiatives, telles que des programmes de subventions, pour encourager les familles à maintenir les enfants à l'école plutôt que de les envoyer travailler ou aider aux tâches ménagères.
- Programmes de santé ou des infrastructures améliorées pour faciliter un accès accru aux soins de santé.
- Programmes d'éducation ou infrastructures améliorées pour faciliter un accès accru à l'éducation.